

PLAN DE FORMATION LES DIFFERENTS CONTRATS DE TRAVAIL

Public visé : Toute personne amenée à établir un contrat de travail.

Objectifs : Savoir reconnaître les différents contrats de travail. Apprendre à les établir.

Moyens pédagogiques : Formation dirigée par un professionnel juridique d'entreprise. Méthodes d'animation actives et pratiques. Elles s'appuient sur des apports théoriques et méthodologiques (exercices pratiques et mise en situation- imprimés)

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

- **LE CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE**

- les mentions légales et les règles applicables
- les différentes clauses du contrat
- les apports des conventions collectives
- les clauses illégales
- distinguer l'élément déterminant du contrat de travail

- **LE CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE**

- le formalisme
- les cas de recours
- le renouvellement du contrat
- les contrats successifs
- la rupture anticipée et ses conséquences
- les risques de requalification en cas d'utilisation irrégulière du CDD

- **LE CONTRAT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL**

- les clauses obligatoires
- les heures complémentaires
- la hausse durable de l'horaire contractuel

- **LES DIFFERENTES AIDES ET EXONERATIONS A L'EMBAUCHE**

- l'aide dégressive à l'employeur
- le contrat de professionnalisation
- le contrat d'apprentissage
- les contrats d'insertion des demandeurs d'emploi